

Ordre du jour de l'Assemblée ordinaire des délégués de la Fédération suisse pour la formation continue FSEA

Partie A

Partie statutaire: 13h30 – 15h00

1. Accueil
2. Election des scrutateurs
3. **Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 21 mai 2008**
(à disposition pour consultation lors de l'assemblée des délégués et peut-être téléchargé sur le site www.alice.ch/aod09.)
4. Prise de position du Président concernant le **Rapport annuel 2008**. Questions et discussion (Rapport annuel en annexe)
5. **Comptes annuels** en page 35 du rapport annuel et commentaires (en allemand p. 16, en français p. 22)
 - 5.1. Rapport des réviseurs des comptes (sera lu à l'assemblée)
 - 5.2. Approbation des comptes annuels et décharge au comitéLe comité propose l'approbation des comptes annuels et la décharge au comité.
6. **Points forts: Programme d'activités 2009 et projets 2009** (cf. annexes 1 et 2)
Le comité propose d'approuver les programmes d'activités.
7. **Budget 2009** (voir Rapport annuel page 37)
Le comité propose l'adoption du budget 2009.

Petite pause

8. **Elections**
 - 8.a. Renouvellement complet du comité (cf. annexes 3 et 4)
 - 8.b. Election des réviseurs
9. **Révision des statuts** (cf. annexe 5)
Le comité propose d'accepter les modifications des statuts proposées.
10. **Informations concernant le JOUR du Festival 09 (24) et le projet sur les compétences de base**
11. Divers

15h00 Fin de la partie statutaire de l'Assemblée des délégués

15h00 – 15h30 Pause

SVEB
FSEA

Schweizerischer Verband für Weiterbildung
Fédération suisse pour la formation continue
Federazione svizzera per la formazione continua
Swiss Federation for Adult Learning

Partie B – Partie thématique: 15h30 – 18h00, suivi d'un apéritif
Cette partie est publique. Toutes les personnes intéressées sont la bienvenue.

Journée nationale de la formation continue

La Loi fédérale sur la formation continue est reportée à des temps ultérieurs :

Que faire ? Il est grand temps d'agir !

Horaire: mardi 28 avril 2009, 15h30 – 18h00, suivi d'un apéritif
Lieu : Union postale universelle, Weltpoststr. 4, 3015 Berne
But : Le but de la journée est de formuler une prise de position suite au blocage du Rapport sur la formation continue par le Conseil Fédéral.
Quelles sont les options politiques possibles? Quelle stratégie construire ?

Programme:

- 15h30 Accueil** par Rudolf Strahm, président de la FSEA
- 15h40 CSEC :** « Quelle suite donner à la position du Conseil fédéral relativement à la loi fédérale sur la formation continue ? »
Josiane Aubert, Conseillère nationale et Présidente de la CSEC (Conseil national)
Hermann Bürgi, Conseiller aux Etats et Président de la CSEC (Conseil des Etats)
- 16h10 Table ronde** avec des spécialistes. Modération: Rudolf Strahm (Président FSEA).
Partis gouvernementaux
Brigitte Häberli-Koller (PDC), Roger Nordmann (PS), Ruedi Noser (PLR), Theophil Pfister (UDC)
CDIP
Robert Galliker, responsable du domaine Formation professionnelle
Organisations patronales
Christine Davatz (Union des arts et métiers), Peter Sigerist (Union Syndicale Suisse), Bruno Weber-Gobet (Travail.Suisse), Jürg Zellweger, (Union Patronale Suisse)
Organisations de formation continue
Didier Juillerat (CIP, Com. romande FSEA), Jakob Limacher (Kalaidos), Fabien Loi Zedda (Association des Universités Populaires Suisses), André Schläfli (FSEA)
- 17h50 Impressions d'un observateur**
- 18h00 Fin de la journée - Apéritif** offert par la FSEA

De quoi s'agit-il?

Mai 2006 : le peuple accepte le **nouvel article constitutionnel sur la formation** (Cst. art. 64a). Dès lors, la Confédération a la responsabilité et les compétences pour régler la formation continue de manière globale. Les premiers jalons pour une nouvelle orientation de la politique de la formation continue sont posés.

Janvier 2008 : le **Conseil Fédéral** charge le Département de l'Economie (DFE) et le Département de l'Intérieur (DFI) d'élaborer un rapport commun sur la situation de la politique de la formation continue. La rédaction en est confiée à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

Début 2009 : Le «**Rapport du DFE concernant une nouvelle politique de la formation continue de la Confédération**» est mis en consultation auprès des offices. Le rapport représente la base de décision en vue de l'élaboration d'une politique de la Confédération en matière de formation continue. La discussion au sein du Conseil fédéral a lieu le 25 mars : le Conseil Fédéral bloque la diffusion de ce rapport longuement attendu. Les raisons d'une telle décision ne sont pas claires.

Depuis 2006 : Depuis l'acceptation de la modification constitutionnelle, tous les acteurs majeurs du domaine traitent de la question de la formation continue dans la perspective de l'élaboration d'une **loi fédérale sur la formation continue**. Leurs positions et leurs représentations concernant cette nouvelle loi mettent en évidence de nombreux points de vue controversés.

La présente journée nationale organisée par la FSEA offre la possibilité de discuter les points de convergence et de divergence, et de faire pression sur le Conseil fédéral.

Informations complémentaires sur cette journée: www.alice.ch/aod09